

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COLORIAGE

ARTICLE 1 : ORGANISATION DU CONCOURS

La médiathèque organise un concours de coloriage ouvert à tous, réparti en trois catégories :

1. Enfants de 6 à 11 ans
2. Adolescents de 12 à 17 ans
3. Adultes à partir de 18 ans

ARTICLE 2 : THÈME ET SUPPORT

- Le thème du concours est : "La mise en couleurs des illustrations"
- Les participants devront utiliser les dessins fournis par la médiathèque.
- Les dessins seront disponibles à la médiathèque à partir du samedi 5 avril 2025.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est **GRATUIT** et **OUVERT À TOUS LES CARRILLONS**.
- Les illustrations à mettre en couleurs sont disponibles et à retirer à la médiathèque.
- Chaque participant ne peut soumettre qu'un seul coloriage.
- Chaque participant déclare être l'auteur(e) du dessin remis avec noms, prénoms, tel ou mail au dos.
- Toutes les techniques de coloriage sont autorisées : crayons, crayons de couleur, feutres, pastels, ...
- Les coloriages ne doivent pas comporter de propos injurieux, obscènes ou à caractère commercial.
- La médiathèque décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des coloriages.

ARTICLE 4 : DÉROULEMENT DU CONCOURS

- **Dépôt des coloriages :** Les coloriages doivent être déposés à l'accueil de la médiathèque des Vignes Blanches pendant les heures d'ouverture, du 5 avril au 10 mai 2025, date de clôture de remise des coloriages.
- **Jury et critères de sélection :** Un jury composé des membres de la médiathèque, de l'association co-organisatrice et d'élus locaux sélectionnera les gagnants. Les critères de sélection : la créativité, l'originalité, la qualité du coloriage et le respect du thème.
- **Attribution des Prix :** Des prix seront remis aux trois premiers de chaque catégorie. Le Jury se laisse la possibilité d'attribuer, en sus, un prix spécial. **La remise des prix aura lieu le SAMEDI 24 MAI 2025 lors du Festival BD, dans le parc de la mairie.**

ARTICLE 5 : DROIT À L'IMAGE

La Ville de Carrières-sur-Seine se réserve le droit de diffuser les coloriages sur ses supports de communication [site internet, réseaux sociaux, magazine etc.].

ARTICLE 6 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours de dessin implique l'acceptation du présent règlement.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Courriel :

Catégorie 6-11 ans Catégorie 12-17 ans Adultes à partir de 18 ans

Serez-vous présent à la remise des prix le samedi 24 mai à 14h30 dans le parc de la mairie lors du Festival BD ?

OUI NON

Si oui, quel sera le nombre de personnes présentes ?

Acceptation du règlement : **Nom, prénom et signature du participant(e)** précédés de la mention manuscrite "Lu et approuvé".

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. ou M^{me}

domicilié(es)

autorise(nt) mon fils ou ma fille

né(e) le/...../.....

à participer au concours de coloriage organisé par la médiathèque des Vignes blanches et accepte(nt) les conditions énoncées au règlement du concours.

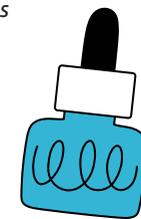
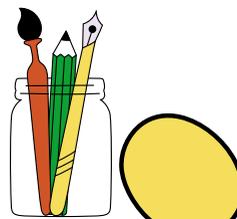
Autorisez-vous le service communication de la ville de Carrières-sur-Seine à publier les photos sur lesquelles votre enfant figurera :

• Publication municipale (Carrières magazine) : OUI NON

• Sur son site Internet : OUI NON • Sur ses réseaux sociaux : OUI NON
(Facebook, Instagram, TikTok, Twitter)*
*Barrez celui que vous n'acceptez pas

Fait à Le/...../.....

Signature :



MÉDIATHÈQUE

LES VIGNES BLANCHES

CONCOURS DE COLORIAGE

DU SAM. 05/04 AU SAM. 10/05



À VOS COULEURS!

Participez au concours de coloriage inspiré par des illustrations d'IDA ! Récupérez vos modèles imprimés, disponibles à l'accueil de la médiathèque. Une belle occasion d'ajouter votre touche personnelle à ces œuvres uniques !

 **REMISE DES PRIX LE SAM. 24 MAI, À L'OCCASION DU 3^e FESTIVAL BD, À 14H30!**

6 - 11
ANS

12 - 17
ANS

+ DE
18 ANS



Médiathèque Les Vignes Blancches
33 rue des Vignes Blancches
01 39 57 58 28
www.carrieres-sur-seine.fr



 Ville
de
Carrières-sur-Seine